

Une future « déclaration de Namur »

Paul Magnette prépare une déclaration signée par des universitaires pour changer la manière dont l'UE signe les traités commerciaux.

Lundi prochain, Paul Magnette rendra publique la « Déclaration de Namur ». La déclaration est cosignée par une quarantaine de grands noms du monde

académique international.

Il s'agit en fait d'un texte adressé à la Commission EU et visant à changer la façon dont l'Union européenne négocie les traités économiques et commerciaux mais aussi le contenu de ceux-ci. Au plaisir de vous y voir.

Le ministre président wallon ne lâche donc pas le morceau, lui qui avait été au bout du bout pour imposer les vues de la Wallonie dans l'accord du CETA finalement signé entre l'Union européenne et le Canada.

Paul Magnette avait bien expli-

qué à l'époque que son combat n'était pas uniquement focalisé sur le CETA mais que, in fine, il voulait changer la manière dont l'Union envisageait les traités commerciaux, notamment en y intégrant systématiquement des clauses environnementales et sociales mais aussi en ne donnant pas tous pouvoirs aux entreprises, notamment en matière de règlements de conflits commerciaux.

Une révolte contre la globalisation dérégulée ? Non sire, une révolution... ■ **M.Dum.**